

# CARNET DE BON USAGE DES SALLES MUNICIPALES Salle Balavoine



LA CHAPELLE  
SUR ERDRE

# SÉCURITÉ

Vous avez choisi de louer la salle Balavoine. Merci de prendre en compte les consignes détaillées ci-dessous et de les faire appliquer pour votre sécurité et celle de vos invités !

## Incendie

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les locaux, d'utiliser des pétards ou feux d'artifices.



Vous constatez un départ de feu ?

Voici les étapes clés à suivre dans cette situation :

Numéros d'urgence :

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Samu 15

1/ DÉCLENCHER L'ALARME

2/ ORGANISER L'ÉVACUATION GÉNÉRALE

3/ PRÉVENIR ET ACCUEILLIR LES SECOURS

Les issues de secours vous permettront de gagner rapidement les extérieurs.

Veillez à laisser libre l'accès aux issues de secours et aux équipements de sécurité (extincteurs, éclairage de sécurité).

*Les plans d'évacuation affichés dans la salle vous permettent de localiser facilement les équipements de sécurité.*

## Ouverture / fermeture

Merci de respecter la capacité maximale d'accueil de la salle : 60 personnes.

La location de la salle concerne uniquement la salle Balavoine, les extérieurs (cour et parking) constituent des espaces publics.

Vous disposez d'une clef bleue  qui vous donne accès à la salle aux horaires définis lors de votre réservation.

Merci de baisser les stores des fenêtres et veillez à bien vérifier que les fenêtres et les portes sont bien fermées lors de votre départ.

## Équipements électriques et éclairage

En cas de disjonction du compteur électrique de la salle, ne manipulez pas le compteur.

Un problème d'ouverture / de fermeture ou électrique, contactez la mairie aux horaires d'ouverture (02 51 81 87 10) ou la gendarmerie (02 40 72 07 01) qui prévoient l'élue de permanence en dehors de ces horaires.

## Défibrillateur

Le défibrillateur le plus proche est situé à l'entrée du complexe sportif de la Coutancière.

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU

## Conseils

- Fermez les fenêtres pour conserver la chaleur.
- Évitez d'installer du mobilier face aux radiateurs en période hivernale.
- N'intervenez pas sur les organes de chauffage, des réglages optimum ont été établis.
- N'allumez les lumières que si nécessaire, pensez à maximiser les apports de lumière naturelle en ouvrant le plus possible les stores des fenêtres et n'oubliez pas de tout éteindre avant votre départ.
- Veillez à ne pas laisser les réfrigérateurs ouverts.
- Dans les offices et les espaces cuisine, assurez-vous que les robinets sont bien fermés après utilisation.
- N'utilisez pas de matériel de forte intensité exceptés bouilloires, cafetières (les repas sont interdits dans la salle Balavoine).

## Spécificité chauffage

Le chauffage fonctionne avec une minuterie (bouton à tourner), veillez à relancer le chauffage uniquement en début d'utilisation si nécessaire (comptez une demi-heure pour chauffer la salle).

## Son et lumière

Pour une ambiance festive, respectueuse de l'environnement et sans nuisances :

- Vous utilisez des lumières d'ambiance ou festives : veillez à limiter leur nombre et optez pour des éclairages LED moins gourmands en énergie.
- Si vous avez besoin d'utiliser un matériel de sonorisation (la salle ne dispose d'aucun système de sonorisation), veillez à utiliser des équipements peu gourmands en énergie et de respecter un volume sonore limite pour le bien de tous !

# DÉCHETS

## Règles de tri



Les ordures ménagères → poubelle bleue  
mouchoirs, pot de yaourts, déchets de cuisine...



Tout ce qui se recycle, en dehors du verre → poubelle jaune  
carton non gras, papiers, bouteilles en plastique...

Les sacs sont pleins ? Merci de les remplacer par des sacs poubelles neufs et de déposer les poubelles dans les containers disposés à l'extérieur de la salle.

Votre verre doit être déposé par vos soins au bac d'apport le plus proche, à l'angle de la rue de la Rivière et la rue de la Source, à 400 mètres sur votre gauche en sortant de la salle.

(voir plans pages 6 et 7).



Consultez les affiches présentes dans la salle, elles sont là pour vous guider.

## ENTRETIEN

La salle que vous allez utiliser, ainsi que ses extérieurs, doivent être rendus aussi propre que lors de votre entrée :

- salle et annexes balayées et nettoyées,
- décorations retirées,
- abords de la salle exempts de débris,
- frigo nettoyé (le frigo doit rester branché et porte fermée).

N'oubliez pas d'apporter chiffons, produits d'entretien (éco-labellisés si possible) et sacs pour vos déchets afin de rendre la salle agréable pour les prochains utilisateurs.

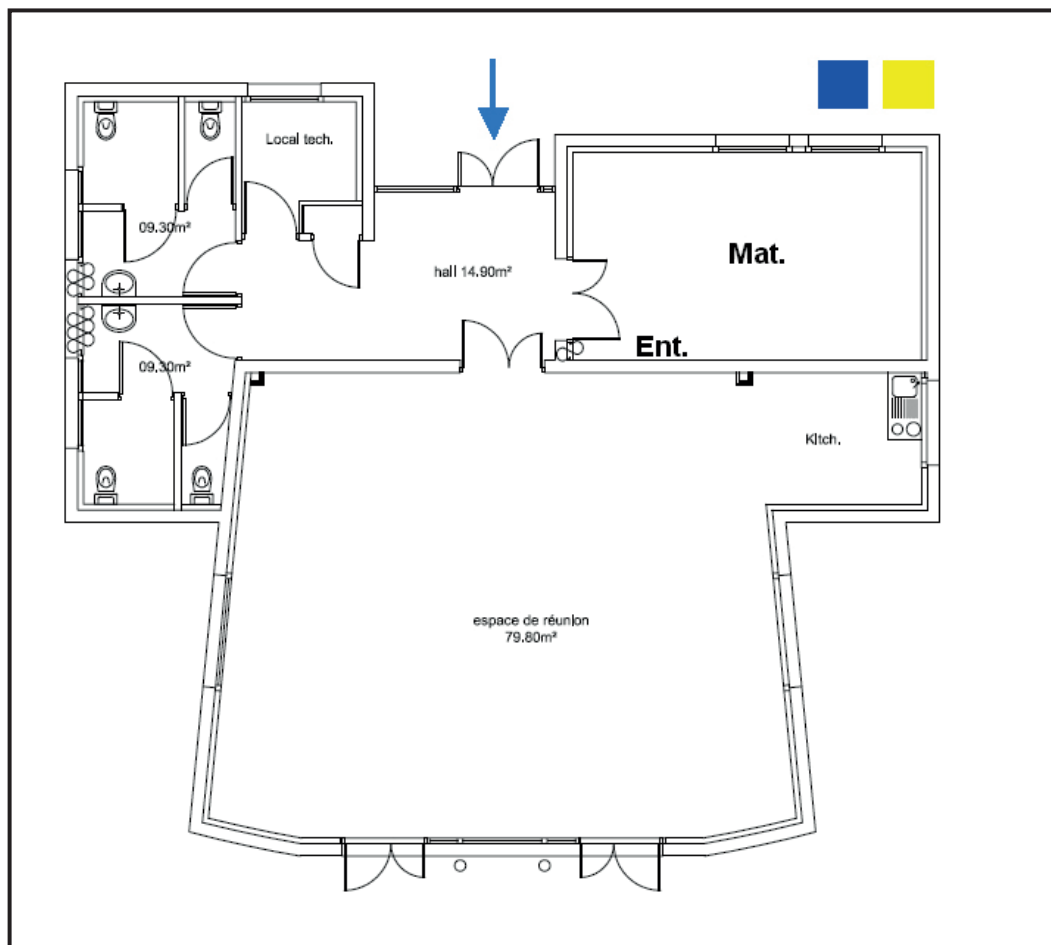
Les tables et les chaises doivent également être nettoyées et rangées sur les chariots adéquats dans l'espace prévu à cet effet. Veillez à manipuler les chariots avec précaution pour éviter d'abîmer les murs de la salle. L'ensemble des autres équipements ne doit pas être déplacé (frigo notamment).

N'oubliez pas, les sanitaires sont souvent fréquentés, merci de vérifier leur état de propreté avant de partir.

Du matériel de ménage (balais) est mis à votre disposition (armoire situé sur votre droite dans le local dédié au matériel). Merci de veiller à laisser ce matériel en place pour les prochains utilisateurs !

# PLANS

## Plan de la salle Balavoine



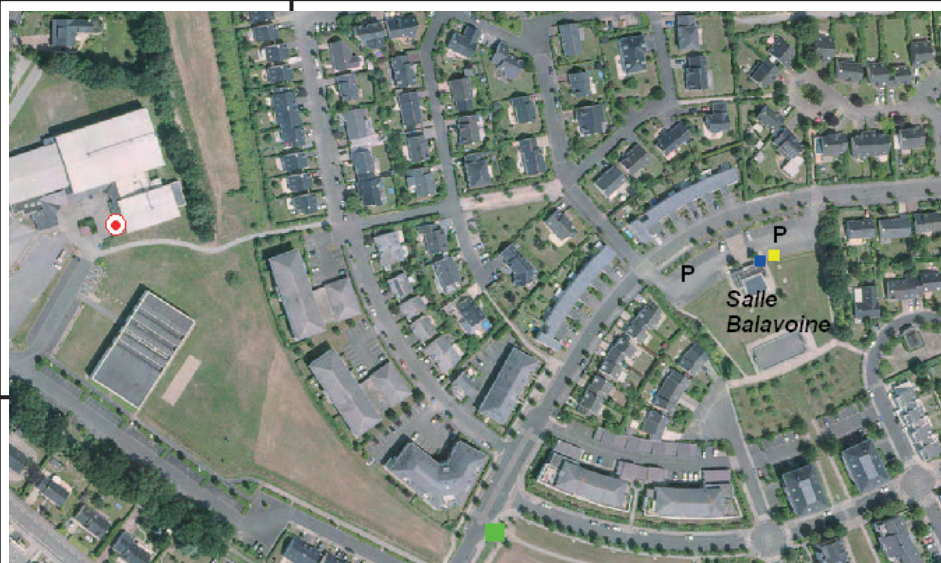
→ Entrée salle

**Mat.** Zone de stockage  
du matériel  
(chaises et tables)

■ ■ Poubelles  
bleues et jaunes

**Ent.** Matériel d'entretien

## Plan de situation



■ Containeur Verre à 400 mètres

■ ■ Containeur Ordures ménagères et déchets secs

○ Défibrillateur situé à l'entrée du gymnase de la Coutancière

P Parkings

